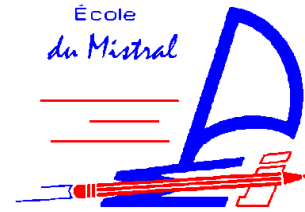




Commission scolaire
DES PHARES



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

L'école du Mistral participe au Défi Têtes à prix!

Mont-Joli, le 2 décembre 2014 – L'école du Mistral est fière de faire savoir que des membres du personnel et des élèves ont participé au Défi Têtes à prix le mercredi 26 novembre dernier à la salle de spectacle René-Dupéré-Desjardins et ont amassé 530 \$ au profit de l'Association du cancer de l'Est du Québec.

Deux membres du personnel et quatre élèves se sont fait raser les cheveux par les coiffeuses de chez Tandem Coiffure de Mont-Joli. Il s'agit, chez les membres du personnel, de Vincent Chénard et de Jean Lechasseur. Chez les élèves, Allissandre Lechasseur, Érika Giguère, Dérek Jones et Samuel Perreault ont relevé le défi.



Les élèves et les membres du personnel du Mistral qui ont participé au Défi Têtes à prix et au Vélodan entourent Sheila, coiffeuse chez Tandem Coiffure de Mont-Joli, et Guillaume Plourde, agent de développement au financement à l'Association du cancer de l'Est-du-Québec.

Par ailleurs, un membre du personnel et treize jeunes sportifs ont fait un Vélodan pour la cause. Sébastien Gagnon, technicien en éducation spécialisé, de même que les

élèves Alexandra Damien, Érika Dubé, Rose Deschênes, Ariane Lavoie, Laury-Anne Moreau, Félicya Lechasseur Gagné, Roxanne Gallant, Emma Francoeur, Emma St-Laurent, Hélène Rouleau, Patrick-Sylvain Pigeon, Élisabeth Roussy et Marie-Frédérique Bernier ont préféré donner à l'Association du cancer de l'Est-du-Québec tout en pratiquant un de leurs sports favoris.

« L'importante participation de l'école du Mistral au Défi Têtes à prix et, plus largement, au soutien de l'Association du cancer de l'Est-du-Québec, témoigne une fois de plus de son implication pour les causes humanitaires chères à notre région. La direction de l'école tient à souligner cet engagement et à féliciter toutes les personnes qui ont participé à ces événements de financement », a mentionné M. Renaud Bouillon, directeur de l'école du Mistral.

-30-

Source : Karine Dupont, animatrice à la vie étudiante
École du Mistral
418 775-7206, poste 2527

À propos de la Commission scolaire des Phares

La Commission scolaire des Phares couvre le territoire des municipalités régionales de comtés de La Mitis et de Rimouski-Neigette. Elle offre des services à près de 10 000 élèves, jeunes et adultes. La Commission scolaire des Phares joue un rôle de premier plan en matière d'éducation. Elle intervient au préscolaire, au primaire et au secondaire, en formation professionnelle, en formation des adultes et offre également un service d'aide aux entreprises en plein essor. Par la mise en œuvre quotidienne de sa mission, la Commission scolaire des Phares favorise l'accès au savoir et à la culture, contribue au rehaussement du niveau scientifique, culturel, spirituel et professionnel et assure la promotion de l'éducation. Le rôle de la Commission scolaire des Phares dans le développement régional en fait un rouage essentiel de la région bas-laurentienne.